



Accueil des chercheurs et doctorants

Lettre de Science Accueil

Février 2014

Rendez-vous facilités à la sous-préfecture de Palaiseau pour les étudiants, scientifiques, et conjoints de scientifiques

Depuis septembre 2013, la sous-préfecture de Palaiseau a notablement amélioré la procédure de **demande de titres de séjour** pour les étudiants, les scientifiques et les conjoints de scientifiques.

Entre septembre et fin novembre 2013, un guichet externalisé a été ouvert à l'Ecole polytechnique pour accueillir sur rendez-vous tous les étudiants, chercheurs et conjoints de scientifiques étrangers. Un partenariat a été établi avec la plupart des établissements scientifiques du plateau de Saclay (AgroParis Tech, Ecole polytechnique, ENSTA, Institut d'Optique, Université Paris Sud, Supélec, CEA Saclay, CNRS, IHES, INRIA, ONERA) pour faciliter les démarches de leurs étudiants et scientifiques étrangers. Ceux-ci ont en effet pu déposer leur dossier de demande de titre de séjour sur rendez-vous, après un pré contrôle du dossier par le correspondant de l'établissement conventionné. Ils repartaient de suite avec un récépissé. Les chercheurs ne dépendant pas des établissements conventionnés cités plus haut pouvaient quant à eux s'adresser à Science Accueil pour la vérification de leur dossier et la prise de rendez-vous. En effet, au même titre que les établissements conventionnés, Science Accueil a été habilitée à suivre cette procédure simplifiée.

A la suite de la fermeture du guichet externalisé fin novembre et au regard du succès de cette procédure qui a permis une forte baisse du nombre de dossiers rejetés et du nombre de rendez-vous perdus, la sous-préfecture de Palaiseau a décidé de poursuivre la procédure de rendez-vous via Internet et un guichet dédié aux étudiants et scientifiques a été créé à la sous-préfecture de Palaiseau. Les étudiants et scientifiques étrangers résidant sur le secteur de Palaiseau et désireux de renouveler leurs titres de séjour peuvent donc contacter le référent de leur établissement s'ils travaillent dans un des établissements cités ci-dessus ou Science Accueil s'ils travaillent dans un autre centre de recherche ou d'enseignement supérieur d'Ile-de-France. Les rendez-vous sont pris sur des créneaux réservés aux établissements et à Science Accueil et peuvent être obtenus dans des délais appréciables.

En plus du confort et de l'efficacité du nouveau mode de dépôt des dossiers des étudiants et des scientifiques, on peut noter des délais d'obtention des titres de séjours considérablement raccourcis : ils sont actuellement d'un mois et demi maximum.

Les remises de titre se font à l'accueil général de la sous-préfecture de Palaiseau et seules les personnes munies d'une convocation peuvent retirer leur titre de séjour, à compter de la date mentionnée sur la convocation, après s'être procurées les timbres fiscaux correspondant au montant de la taxe mentionnée sur la convocation. Attention : les timbres fiscaux ne sont plus vendus en sous-préfecture, il faut les acheter dans un bureau de tabac ou au guichet d'un centre des finances publiques ou d'une trésorerie. Il est par ailleurs préférable de se présenter dès le premier jour de convocation.

Restructuration de Science Accueil Evry

Tout en ayant maintenu les mêmes services, l'antenne de Science Accueil à Evry a été restructurée en octobre 2013. **Katrin Salhab, nouvelle responsable de l'antenne, accueille désormais les chercheurs**, enseignants, doctorants et stagiaires du secteur d'Evry **les lundis, mardis et jeudis** de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, dans les locaux de l'Université d'Evry Val d'Essonne. Elle peut les aider dans leur recherche de logement et leurs démarches administratives et leur proposer des cours de Français Langue Etrangère.

Pendant les jours de fermeture du bureau d'Evry, une permanence électronique est assurée en cas d'urgence, depuis le siège de Science Accueil à Orsay.

De plus, les permanences à Télécom et Genopole sont supprimées et l'élaboration des Conventions d'accueil de l'université d'Evry est maintenant confiée au service des partenariats et des relations internationales de l'université.

N'hésitez pas à contacter Katrin Salhab à l'adresse suivante : evry@science-accueil.org.

Informations juridiques

Accueil des Roumains et Bulgares : Depuis le 1er janvier 2014, les ressortissants roumains et bulgares peuvent librement travailler en France sans solliciter de titre de séjour. Par conséquent, il n'est plus nécessaire de délivrer une convention d'accueil aux scientifiques de ces nationalités.

Accueil des Croates : Un nouveau pays de l'Union ne bénéficie pas encore de la libre circulation des travailleurs. Il s'agit de la **Croatie**, entrée dans la Communauté Européenne en juillet 2013. Les ressortissants croates restent soumis à autorisation de travail pendant la période transitoire de 2 ans à compter du 1er juillet 2013. Si vous souhaitez inviter un chercheur croate, il faudra donc lui établir une convention d'accueil, et il devra solliciter un titre de séjour mention scientifique. Toutefois, comme ce fut le cas pour les Roumains et les Bulgares, les ressortissants croates qui auraient achevé avec succès, dans un établissement d'enseignement supérieur habilité au plan national, un cycle de formation conduisant à un diplôme au moins équivalent au master, sont exemptés de la nécessité d'obtenir un titre de séjour et une autorisation du travail.

Message de l'ambassade de France en Inde : Les diplômés indiens qui ont obtenu un Master ou un Doctorat en France peuvent dorénavant bénéficier à leur retour en Inde d'un visa de circulation d'une durée de validité allant jusqu'à 5 ans, pour un motif de tourisme, d'études ou d'affaires. Le dossier de demande de visa comprendra les mêmes pièces qu'un dossier ordinaire mais l'ancien étudiant devra y joindre une copie de son diplôme français. Afin d'éviter de possibles fraudes, les services de l'ambassade de France ou de Campus France en Inde pourront contacter les établissements afin de vérifier en cas de doute que l'étudiant y a bien effectué son cursus.

Plus d'informations sur <http://www.ambafrance-in.org/Facilitating-visas-for-Indian,11432>

Euraxess France

Aux côté des 30 autres centres de mobilités français labellisés Euraxess, Science Accueil a participé fin janvier à la **journée Euraxess France** à la Cité internationale universitaire de Paris. Cette rencontre biannuelle permet au réseau français d'échanger autour de la question de l'accompagnement des chercheurs étrangers en mobilité internationale et de partager les outils et les bonnes pratiques. Elle permet également d'intervenir directement auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et du Ministère de l'Intérieur qui y sont représentés pour faire le point sur l'évolution de la législation et des pratiques et pour faire remonter les difficultés rencontrées sur le terrain.

Différents points ont été abordés en présence du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Bureau de l'immigration professionnelle du Ministère de l'Intérieur, notamment :

- le manque d'harmonisation de la procédure scientifique entre les différentes préfectures (disparité des listes de pièces à fournir),
- le cas des doctorants algériens qui se voient parfois refuser le statut scientifique,

- ou encore les difficultés rencontrées par les chercheurs en fin de séjour scientifique qui souhaiteraient prolonger leur séjour en France (inscription comme demandeur d'emploi et droits au chômage pour les scientifiques en fin de CDD pour ceux qui n'auraient pas trouvé de nouveau poste avant l'expiration de leur carte de séjour, ou période de transition avant le départ, alors que contrat de travail et carte de séjour prennent généralement fin le même jour).

Sur bien des points, les remontées du réseau Euraxess France ont été entendues et des réponses devraient être apportées dans le projet de loi pour l'attractivité. Dès avril 2014, un site Internet devrait afficher les listes de pièces à fournir pour les demandes de carte de séjours des différents statuts, avec une harmonisation de ces listes au niveau national.

Deux thèmes prioritaires d'amélioration de l'accueil des scientifiques ont été développés : l'emploi après le séjour et l'affiliation à la sécurité sociale. Pour traiter de la question des difficultés d'immatriculation à la CPAM des chercheurs étrangers notamment, un dialogue a été initié et le Ministère des Affaires sociales devrait être présent lors de la prochaine journée Euraxess France en juin 2014.

Pour information, l'association Euraxess France a été créée en janvier 2013. Elle est l'officialisation du réseau informel des centres de mobilité français qui existait depuis plus de 10 ans. Elle réunit les centres de services Euraxess implantés sur tout le territoire national pour travailler en proximité avec les chercheurs et les établissements d'enseignements et de recherche. Elle met à disposition de ces centres un expert juridique spécialiste de l'accueil des chercheurs étrangers, permet l'accès à une base de données nationale facilitant la gestion de l'accompagnement des chercheurs en mobilité et développe des formations sur l'accueil des chercheurs pour les chargés d'accueil du réseau et pour les organismes d'enseignement supérieur et de recherche (procédure scientifique, accueil des doctorants, sécurité sociale, fiscalité....). Science Accueil siège au Conseil d'administration d'Euraxess France et anime les groupes de travail « logement » et « communication ».

Cours de français

En partenariat avec l'ALFAP, Science Accueil propose un **stage semi-intensif** de Français Langue Etrangère de 40 Heures sur 8 semaines pour les débutants. Les cours auront lieu de 18h45 à 20h45 à l'Université Paris Sud d'Orsay. Ils commenceront en mars, dès qu'il y aura suffisamment d'élèves pour remplir le cours (10 personnes minimum).

Prix total pour le stage : 234 euros par personne.

Les inscriptions ont déjà commencé. Pour toutes informations complémentaires : <http://www.science-accueil.org/data/document/cours-fle-orsay-2-2014.pdf> ou : contact@alfap.net

Accords locaux Science Accueil – Société Générale

Science Accueil a développé un partenariat privilégié avec trois agences de la Société Générale situées à Orsay, Gif-sur-Yvette et Palaiseau. Les invités peuvent contacter ces agences directement de la part de Science Accueil et sont autorisés à **ouvrir un compte bancaire avant même leur arrivée en France** si nécessaire. Il s'agit d'un service unique en France réservé aux chercheurs membres de Science Accueil.

Pour ce faire, ils doivent présenter une attestation que nous leur remettons. La banque peut envoyer les premiers courriers à l'adresse de Science Accueil le temps que les invités arrivent en France et aient trouvé leur logement.

Un accord local similaire devrait être mis en place très prochainement avec l'agence Société Générale d'Evry située à proximité de l'université.

Nous proposons toujours pour vos chercheurs, doctorants et stagiaires :

Une assistance administrative personnalisée

Pour aider vos chercheurs étrangers à résoudre leurs problèmes administratifs (visa, titres de séjour, autorisation de travail, impôts, couverture santé, ouverture de compte en banque, assurances, scolarisation et garde d'enfants, vie pratique...), n'hésitez pas à contacter Sandra RICHARD (contact@science-accueil.org) à Orsay ou Katrin SALHAB (evry@science-accueil.org) à Evry, nos spécialistes des questions juridiques et administratives.

Une aide au logement

Disposant d'une base de données d'environ 3.000 logements meublés (chambres, studios, appartements et maisons de toutes tailles), situés pour la plupart sur les lignes des RER B, C et D et à Paris, nous pouvons vous aider à trouver un hébergement adapté aux besoins de vos invités. N'hésitez pas à contacter notre service logement (contact@science-accueil.org).

Des visites et activités culturelles

Avec nos partenaires locaux, nous organisons spécialement pour vos chercheurs invités des activités extra-professionnelles.

Pour plus d'informations : <http://www.science-accueil.org/fr/infos-direct/tourisme-loisirs.html>

Les inscriptions se font auprès de Science Accueil. N'hésitez pas à nous contacter (contact@science-accueil.org).

Des cours de français pour les chercheurs étrangers

En partenariat avec l'ALFAP, nous proposons toute l'année aux chercheurs étrangers et à leurs conjoints des cours de français tous niveaux à Orsay et à Bures.

Information : <http://www.alfap.net> - contact@alfap.net

Science Accueil Evry organise aussi des cours de français à Evry.

Information : evry@science-accueil.org – Tél : 01 69 47 70 83

**N'hésitez pas à nous contacter lorsque vous recevez un visiteur,
nous sommes à votre disposition
pour améliorer son installation et son intégration dans notre région.**

L'équipe d'acc&ss Science Accueil,

Corinne Ollé, directrice

Angélique Rousseau, responsable du service logement

Sandra Richard, responsable du service aides administratives

Nathalie Guerrib, assistante du service logement

Clémence Vieules, assistante

Katrin Salhab, responsable de l'antenne d'Evry.

Acc&ss Science Accueil – Centre de Services Euraxess – 6 boulevard Dubreuil – 91400 Orsay
☎ 33 (0)1 69 33 16 85 – 🖨 contact@science-accueil.org 🌐 <http://www.science-accueil.org>

Science Accueil est soutenue par de nombreux établissements de recherche et d'enseignement supérieur d'Ile-de-France et par :

Science Accueil est membre de :

